Ste Philanthropique Bailleul



<u>REGLEMENT DU GRAND CONCOURS</u> <u>DE MASQUE ET D'INTRIGUE</u>

LUNDI 20 février 2023

Organisé par la Ste Philanthropique de Bailleul

INSCRIPTIONS

- 1) Se munir d'un numéro d'inscription à retirer à compter du 13 février 2023 au 20 février Inscription gratuite.
 - Café « Le Sulky » 65 rue d'Ypres
 - Agence immobilière Laforêt, rue Edmond de Coussemacker

Les numéros seront attribués :

- De 1 à 20 pour les groupes (à partir de 4 personnes et plus) un seul numéro par groupe
- De 21 à 40 pour les individuels (3 personnes : 1 numéro par personne)
- De 41 à 60 pour les enfants (-14 ans). Il est souhaitable que les accompagnants des enfants soient masqués.

Les récompenses seront attribuées d'après un classement pour chacune de ces catégories. Le premier prix pour chaque catégorie est le suivant :

Individuels: 100 €
Groupes: 300 €
Enfants: 50 €

<u>19H30</u> <u>DEBUT DU CONCOURS</u>

- 2) **De 19H30 à 22H00**, soit pendant la durée du concours, les concurrents devront, entre autres, se faire remarquer **au minimum dans 3 des 5 lieux** désignés ci-dessous.
 - Café-restaurant « Chez Régis » 128 rue Philippe Van Tieghem
 - Café « Au Bon Coin » 25 Arnouldstraete
 - Pizzeria « L'Excelsior » 1 rue de Lille
 - Café « Le Centre » Grand Place Charles de Gaulle
 - Restaurant « Le Cheval Blanc » rue de la Gare
- 3) Un jury composé d'au moins 1 membre de la Ste Philanthropique et de personnes du public, les observera dans chacun des lieux cités ci-dessus. Les points seront attribués à chaque masque :
 - Pour les individuels, principalement sur l'intrigue manifestée tant auprès du jury, qu'auprès du public.
 - Pour les groupes, principalement sur l'originalité du costume, du thème abordé et de l'entrain manifesté.

MODALITES

- 4) Se déguiser, le visage masqué (masque, loup, ou tout ce qui permet de cacher le visage complétement), en observant les règles de police et les arrêtés municipaux. Sont interdits : le port de vêtements ecclésiastiques, le port de vêtements militaires, les armes factices, les masques représentant les visages d'hommes politiques.
- 5) La participation à ce concours est gratuite. Elle implique :
 - L'acceptation du présent règlement. La Société Philanthropique se réserve le droit de refuser toute personne :
 - ➤ Ne présentant pas les critères requis à ce concours
 - Ayant un comportement ou des propos publics qui porteraient atteinte à l'ordre public ou à toutes personnes physiques ou morales.
 - ➤ Qui de par leur thème, déguisement ou intrigue, portent atteinte à l'image du Carnaval de Bailleul ou de la société Philanthropique de Bailleul.
 - Ne seront pas notées, les personnes simplement maquillées et grimées, sans masque.
- 6) Les récompenses seront attribuées d'après un classement qui prendra en compte les 3 meilleures notes et suivant un barème et les coefficients suivants :

Critère de notation	Note sur	Coef individuel	Coef groupe	Coef enfant
Intrigue	20	6	1	1
Costume, thème, entrain	20	1	6	1

22H00 RASSEMBLEMENT FINAL

Salle des fêtes, rue de Lille. (Entrée gratuite)

Animation, danses et rigodons avec la participation de l'Harmonie Municipale.

Entre 22h00 et 23h30, les « Masques » seront invités à monter sur l'avant-scène pour une présentation au public.

Buvette, Ambiance, Musique.

23H30 PROCLAMATION DES RESULTATS

Début de la proclamation des résultats et remise des prix aux participants.

Les participants sont invités à rester costumés pour la proclamation des résultats, les premiers de chaque catégorie seront invités sur la scène.

<u>00H00</u> <u>REMONTEE EN VILLE</u>

Départ de la Salle des Fêtes, et remontée en ville en musique.

PRESENTATION DES VAINQUEURS

Les premiers de chaque catégorie (individuel groupe et enfant) seront mis à l'honneur lors de la réception en mairie le Mardi Gras au matin. (En costume, si possible et non masqué)

Une notice présentant le concours de masques et d'intrigue est disponible sur le site de la ste Philanthropique : www.carnaval-de-bailleul.fr

IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE LANCER DES CONFETTIS DANS LES CAFES